

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIRECTIVE 91/155/EEC
ISO 11014-1

16.11.04

Page 1/6

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dénomination commerciale :	STEMAT 500 SC
Société :	CHEMINOVA AGRO France SAS 21, avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS Tél. : 03.44.53.00.16 Fax : 03.44.53.76.12
Appel d'urgence	Centre antipoison, <u>Paris</u> : Tél. : 01.40.05.48.48 Centre antipoison, <u>Lyon</u> : Tél. : 04.72.11.69.11 Centre antipoison, <u>Marseille</u> : Tél. : 04.91.75.25.25 Centre antipoison, <u>Lille</u> : Tél. : 03.25.81.28.22

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ethofumesate : 500 g/l
N°CAS : 26225-79-6
Suspension Concentrée

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non Classé

Dangereux pour les organismes aquatiques

4. PREMIERS SECOURS

Instruction pour le médecin : Traitement symptomatique

Inhalation

- ◆ Amener le sujet à l'air frais.
- ◆ Desserrer les vêtements du sujet.
- ◆ Si des troubles apparaissent, faire appel à un médecin et montrer ce document

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau au moins 15 minutes.

En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste et montrer ce document.

Contact avec la peau

Laver à grande eau et au savon pendant plusieurs minutes et rincer abondamment

Retirer les vêtements imprégnés

Si nécessaire, faire appel à un médecin et montrer ce document

Ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et faire boire beaucoup d'eau

Administrer du charbon au sujet

Faire appel à un médecin et montrer ce document.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriées**

Produit non combustible

Poudre, CO₂, eau pulvérisée, mousse.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Jet d'eau bâton.

Tout risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits résultant de sa combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie peuvent se former des gaz toxiques (NO_x, diverses substances organiques).

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Le cas échéant : Protection complète, appareil respiratoire autonome (locaux fermés).

Autres recommandations

Refroidir à l'eau, les récipients exposés au rayonnement.

Eloigner les emballages exposés si cela ne présente aucun danger.

Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Avant toute intervention, mettre un vêtement de protection.
Tenir les personnes non protégées, éloignées du lieu de travail

Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et absorber sur matière inerte pulvérulente (sable, ciment, chaux).
Balayer et pelleter le produit solide dans un récipient adapté à sa récupération ou à sa destruction.

Méthodes de nettoyage

Endiguer et absorber sur matière inerte pulvérulente
Nettoyer le sol à l'aide d'une solution aqueuse additionnée de détergent.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- ◆ Assurer une bonne ventilation du poste de travail
- ◆ Prévoir une douche oculaire et des installations sanitaires près du lieu de travail.
- ◆ Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation.

Stockage

- ◆ Conserver le produit uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit bien frais
- ◆ **Température de stockage** : Température ambiante.
- ◆ **Température basse à éviter** : Point de cristallisation ⇔ - 5°C.
- ◆ **Mesures spéciales de stockage** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- ◆ **Lieux de stockage** : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé
- ◆ **Autres recommandations** : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas réutiliser les emballages vides.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

Pas nécessaire si les locaux de travail sont bien aérés.

Protection des mains

Gants appropriés

Protection des yeux

Lunettes de protection appropriées

Protection de la peau

Vêtement de protection approprié

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Couleur :	Beige
Odeur :	Faible
PH :	6,8 – 7,2 (20°C)
Point d'ébullition :	100°C (eau)
Point Eclair :	Non applicable
Auto-Inflammabilité (C°) :	Non
Danger d'explosion :	Non explosif
Pression de vapeur :	23 Pa à 20°C
Densité à 20°C :	1.13 g/cm ³
Solubilité :	Dispersible dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité

Stable à température ambiante
Tenir à l'abri du gel

Conditions à éviter

Non connues

Produit de décomposition/combustion

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion, DL50, rat (mg/kg) :	> 2000
Contact de la peau DL50, rat (mg/kg) :	> 4000
Irritation de la peau :	Non irritant
Irritation des yeux :	Non irritant
Sensibilisation :	Aucun effet connu.
Toxicité chronique :	Aucun effet connu.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Bioaccumulation :	Ethofumesate : BCF = 67-144
Persistance et dégradabilité :	Ethofumesate : <70% (28 j)

Ecotoxicité

Poissons CL50 (96h) :	64,1 mg/l
Daphnies CE50 (48 h) :	93,2 mg/l
Algues CI80 (96 h) :	6,7 mg/l

Dangereux pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Destruction des emballages souillés

Bien vider et bien rincer, rendre inutilisable

- ◆ Si le volume des déchets d'emballage est inférieur ou égal à 1100 litres par semaine, mettre à disposition des services de collecte des ordures ménagères.
- ◆ Si le volume est supérieur à 1100 litres par semaine, trier et valoriser en recourant à un service de collecte spécifique.

Déchets

Incineration par un organisme spécialisé.

Eaux de lavage : ne pas rejeter en milieu naturel.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier / par voie ferrée

Classement ADR : 9/11°C)

N° UN : 3082

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a

Code danger : 90

Etiquette : 9

Transport par bateau

Classement I.M.D.G : 9

Groupe : Groupe III, page 9028

Etiquette : 9

N° ONU : 3082

Transport par avion

Classement I.A.T.A. : 9

Groupe : Groupe III

Etiquette : 9

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de danger : **Sans Classement toxicologique**

Conseils de prudence : Phrases S

- S 2** Conserver hors de la portée des enfants.
- S 13** Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- S 20/21** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S49** Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

16. AUTRES INFORMATIONS

Indications particulières

Consulter également la notice technique.

Document de référence

Données internes.

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues dans l'arrêté du 5 Janvier 1993 modifié. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées à simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

16.11.04